



Pourquoi 3 messes le 2 novembre ?

Newsletter n°10 : Du 2 au 12 novembre 2017



La prière pour les morts existe depuis les premiers temps du christianisme. A côté de la célébration d'offices pour tel et tel défunt se développèrent par la suite des offices célébrés de façon plus générale.

La célébration annuelle de l'office pour tous les fidèles défunts du 2 novembre, au lendemain de la Toussaint, remonte à saint Odilon, abbé de Cluny. Celui-ci ordonne par un édit de 998 pour la centaine de monastères de sa congrégation que le 1^{er} novembre, après les vêpres solennelles de la Toussaint, les cloches sonnent le glas funèbre et que les moines célèbrent au chœur l'office des défunts. Le lendemain, tous les prêtres doivent offrir à Dieu le divin sacrifice *pro requiem omnium defunctorum*. Diffusé dans toute l'Europe par les moines de Cluny, cet usage fut accueilli très vite par des diocèses et finit par devenir général au XIV^{ème} siècle.

En 1922, en raison des ravages causés dans la chrétienté par la 1^{ère} guerre mondiale, le Pape Benoît XV autorise tous les prêtres à célébrer le 2 novembre 3 messes pour les défunts.

La prière pour les défunts est, en matière de traditions religieuses, la pratique la plus répandue. Ces

prières évoquent les âmes du purgatoire dans le mystère de la communion des saints, et donc dans leur relation aux vivants. Elles sont également faites dans l'espoir d'améliorer la condition des morts, s'ils sont encore au purgatoire. Elles peuvent avoir des formes variées : pensée ou prière spontanée en direction de ceux qui nous sont chers, prière plus formelle ou encore mention de leurs noms au cours d'une messe.

Ces prières sont associées à la visite au cimetière le Jour des morts. Cette tradition très ancienne invite au respect des défunts qui s'exprime très concrètement par l'entretien de la tombe, sur laquelle on vient mettre des fleurs et prier en souvenir des êtres chers.

Par ce jour consacré aux défunts, l'Église signifie aussi que la mort est une réalité qu'il est nécessaire et possible d'assumer puisqu'elle est un passage à la suite du Christ ressuscité.

Dans la lumière de la Toussaint, cette journée est pour les chrétiens l'occasion d'affirmer et de vivre l'espérance en la vie éternelle donnée par la Résurrection du Christ.

Père Henri de Menou

Contact : La paroisse dispose d'un tout nouveau site internet que nous vous invitons à découvrir :

paroisses-luynes-milles-duranne.fr

Téléphone : 04.42.24.21.61

Mail : paroisse.luynes.milles.duranne@gmail.com

Catéchisme : Les rencontres de groupes ont lieu à **Luynes le jeudi de 17h à 17h45** au 10 avenue des Libérateurs et **aux Milles le mercredi de 17h45 à 18h30** au 10bis avenue de l'église

Changement d'horaire : À partir du 1^{er} Novembre, la messe du samedi soir à Luynes est à 18h.

Agenda paroissial

| | | |
|----------------------------------|--------------|--|
| <i>Jeudi 2 novembre 2017</i> | | <u>Jeudi, 30^{ème} semaine du Temps Ordinaire</u> <u>Commémoration de tous les fidèles défunts</u> <u>Messe à l'église Saint-Georges de Luynes</u> 18h |
| <i>Vendredi 3 novembre 2017</i> | 11h30 18h | <u>Vendredi, 30^{ème} semaine du Temps Ordinaire</u> Messe au Tubet (la Pinède) Messe des enfants à l'église Sainte Marie-Madeleine des Milles |
| <i>Samedi 4 novembre 2017</i> | 9h 18h | <u>Samedi, 30^{ème} semaine du Temps Ordinaire</u> Messe à l'église Saint-Georges de Luynes Messe dominicale anticipée à l'église Saint-Georges de Luynes |
| <i>Dimanche 5 novembre 2017</i> | 10h30 | <u>31^{ème} dimanche du Temps Ordinaire</u> Messe à l'église Sainte Marie-Madeleine des Milles à l'intention de Pierre ADAM |
| <i>Lundi 6 novembre 2017</i> | 18h | <u>Lundi, 31^{ème} semaine du Temps Ordinaire</u> Messe à l'église Saint-Georges de Luynes |
| <i>Mardi 7 novembre 2017</i> | 7h30 8h30 | <u>Mardi, 31^{ème} semaine du Temps Ordinaire</u> Adoration du Saint-Sacrement à Saint-Georges de Luynes Messe à l'église Saint-Georges de Luynes |
| <i>Mercredi 8 novembre 2017</i> | 8h | <u>Mercredi, 31^{ème} semaine du Temps Ordinaire</u> Laudes et messe à l'église Sainte Marie-Madeleine des Milles |
| <i>Jeudi 9 novembre 2017</i> | 18h | <u>Jeudi, 31^{ème} semaine du Temps Ordinaire</u> Messe à l'église Saint-Georges de Luynes |
| <i>Vendredi 10 novembre 2017</i> | 11h30 18h | <u>Vendredi, 31^{ème} semaine du Temps Ordinaire</u> Messe au Tubet (la Pinède) Messe des enfants à l'église Sainte Marie-Madeleine des Milles |
| <i>Samedi 11 novembre 2017</i> | 10h30 18h | <u>Samedi, 31^{ème} semaine du Temps Ordinaire</u> <u>Messe de commémoration du 11 novembre à l'église Sainte Marie-Madeleine des Milles</u> Messe dominicale anticipée à l'église Saint-Georges de Luynes |
| <i>Dimanche 12 novembre 2017</i> | 10h30 | <u>32^{ème} dimanche du Temps Ordinaire</u> Messe à l'église Sainte Marie-Madeleine des Milles à l'intention d'Annie BORGOGNON |

Adoration silencieuse du Saint-Sacrement et possibilité de confession
1h avant les messes du mardi, du jeudi et du samedi matin